

# Bulletin municipal de **MARMANHAC**

N° 1

septembre/octobre 2020

P.4 // Les nouvelles Commissions municipales

P.6 // Mon village au quotidien : Travaux et environnement

P.8 // Dossier : Le budget primitif principal

P.12 // Actions sociales : Les différentes associations

# // Sommaire



P. 3  
*Edito*

P. 8  
*Dossier*

P. 4  
*Vie municipale*



P. 6  
*Mon Village  
au quotidien*

P. 11  
*Vie économique*

P. 14  
*Action sociales :  
Le CCAS*



P. 12  
*Actions sociales :  
Les associations*

P. 15  
*Agenda municipal*

# // Edito

Marmanhacoises, Marmanhacois,

Le 3 juillet s'est mise en place l'équipe municipale que vous avez élue. Elle est consciente de vos attentes et fera le maximum pour les satisfaire. Vous trouverez dans ce bulletin l'organigramme du Conseil municipal. Vous trouverez aussi quelques-unes des réalisations déjà effectuées et celles en cours.

Dans les semaines à venir, nous allons nous rendre dans chaque hameau afin de vous rencontrer et de recueillir vos demandes et idées. Vous recevrez une invitation à ces rencontres. Nous constituerons des commissions consultatives afin d'associer les habitants aux projets (environnement, travaux, urbanisation, histoire du village...)



Nous vous représenterons à la CABA puisque nous avons la possibilité d'avoir deux conseillers municipaux (en plus du Maire) dans chacune des sept commissions permanentes. Ceci en plus du poste de Conseiller Délégué au Contrat local de Santé que le Président de la CABA, Pierre Mathonier, m'a confié.

Par ailleurs, nous avons eu la visite des candidats aux sénatoriales dont le sénateur Bernard Delcros ainsi que celle de la conseillère régionale, Madame Brugeron. Ils ont tous été sensibles à nos projets. D'autre part, lors de Ruralitic, j'ai pu dîner avec le nouveau Préfet, Monsieur Castel, en présence de Vincent Descoeur, député du Cantal et de Bruno Faure, président du Conseil départemental. A cette occasion, j'ai pu faire part de nos projets.

Cette équipe en «ordre de marche» a un objectif principal: être au service des habitants et du village. La mairie vous est ouverte, y compris le samedi matin : le Maire ou un adjoint assurera la permanence.

Le CCAS est en place et viendra prochainement à votre rencontre.

L'équipe municipale, que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire, vous souhaite une bonne lecture et attend vos remarques soit en direct, par courrier, ou mail.

Nous ne pouvons pas organiser de réunions publiques dans le contexte épidémique actuel mais il existe d'autres moyens de communiquer. Ma porte, ainsi que celle des conseillers, vous est ouverte et nous aurons grand plaisir à dialoguer.

Je vous souhaite une bonne rentrée et vous dis à bientôt.

**Michel Cosnier**  
*Maire de Marmanhac*

# // Vie municipale

## Les différentes Commissions



Les nouveaux élus au Conseil municipal

Suite à la mise en place du nouveau Conseil municipal, 9 Commissions ont été créées. Elles ont pour objectif d'écouter toute proposition d'amélioration de notre commune et de concrétiser les projets réalisables.

Le maire est membre de droit de chacune des Commissions.

### Commission Urbanisme

Chargée de l'aménagement des espaces urbains, elle gère avec la CABA la mise en oeuvre du PLUI. Elle intervient aussi sur les autorisations d'urbanisme, les acquisitions de terrain et l'application de la fiscalité sur les aménagements.

Vice-présidente : Christiane Gaillard (Adjointe)  
Pascal Delon (Adjoint)  
Jean-Pierre Delrieu  
Mathieu Leclercq

### Commission Finances

En charge de préparer le budget annuel, de suivre sa réalisation et de veiller à sa bonne exécution. Elle est aussi en étroite relation avec les services des finances publiques.

Vice-président : Laurent Tellier (Adjoint)  
Christiane Gaillard (Adjointe)  
Dominique Lacombe (Adjoint)  
Victor Morot  
Manon Gibert

### Commission Travaux

En charge de l'entretien des infrastructures ainsi que des études, de la programmation, de la mise en oeuvre et du suivi des aménagements au sein de la commune.

Vice-président : Pascal Delon (Adjoint)  
Christiane Gaillard (Adjointe)  
Jean-Pierre Delrieu  
Mathieu Leclercq  
Gérard Granger

### Commission Vie associative

Lien entre le conseil municipal et les associations communales, elle vise à dynamiser la vie locale. Elle encourage le tissu associatif en lui fournissant un soutien aussi bien logistique que matériel.

Vice-président : Dominique Lacombe (Adjoint)  
Aymeric Faivre  
Gérard Granger  
Christelle Gibert  
Manon Gibert

### Commission des Affaires scolaires

En collaboration avec le centre social de la vallée de l'Authre, les Gambadous et l'APE, elle étudie les questions relatives aux actions éducatives tant pour la scolarité que pour les activités périscolaires.

Vice-présidente : Anne Besson  
Dominique Lacombe (Adjoint)  
Jean-Pierre Delrieu  
Victor Morot  
Emeline Blain

### Commission Environnement

Elle a pour objectif de sensibiliser et mobiliser les habitants à l'environnement en créant des événements, manifestations et actions autour de ce thème. Des commissions participatives seront bientôt ouvertes à toutes et tous.

Vice-président : Victor Morot  
Hélène Ghesquière  
Aymeric Faivre  
Gérard Granger  
Mathieu Leclercq

### Commission Services aux administrés

Son objectif est d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et sociales. Un groupe d'élus se propose de vous aider, en toute confidentialité, dans ces formalités, de plus en plus numériques et pas toujours faciles d'accès.

Vice-présidente : Christelle Gibert  
Christiane Gaillard (Adjointe)  
Hélène Ghesquière

### Commission Relation avec les professionnels

Elle est en charge de développer l'attractivité du village, que ce soit en termes de services, d'esthétisme ou de mise en valeur. De plus, elle recense, accompagne et met en lumière les entreprises locales.

Vice-présidente : Christiane Gaillard (Adjointe)  
Pascal Delon (Adjoint)  
Hélène Ghesquière  
Jean-Pierre Delrieu  
Manon Gibert  
Mathieu Leclercq

### Commission Communication

Elle a pour mission d'informer les habitants, de façon régulière, sur tout ce qui touche à la vie du village : manifestations, aménagements, réflexions du conseil municipal...

Elle est en charge du bulletin, du site internet, des réseaux sociaux et de l'affichage.

Vice-présidente : Emeline Blain  
Pascal Delon (Adjoint)  
Anne Besson  
Aymeric Faivre  
Christelle Gibert

## // Mon Village au quotidien



### Création d'un nouveau parking



Durant l'été, le terrain en bas de l'école a été réaménagé pour pouvoir disposer d'une vingtaine de places de stationnement, pour les usagers de l'école et du foyer rural.

Pour réduire le coût, les travaux ont été réalisés par les agents municipaux, à l'aide du matériel prêté par l'entreprise Gérard Barbet.

Dépenses engagées : environ 2 600 €

### Four à pain de Carvialle

Suite à la chute d'un arbre qui a endommagé la toiture, des travaux de réflexion sont en cours. Le bâtiment est actuellement hors d'eau, suivront des travaux de couverture et de maçonnerie.



### Travaux à venir

Voirie : Chemins communaux à Niocel, Lasvernhes, Le bout du lieu et l'impasse des Gentianes à Pradine.

Toiture et isolation des logements communaux à côté de l'école.



## Jeux tracés dans la cour de l'école

A la demande des enseignantes et pour le plus grand plaisir des enfants, des jeux viennent égayer la cour de récréation.



## Ensemble, nettoyons notre village

Une décharge sauvage naît souvent d'un simple déchet au sol.

Un constat simple, mais pas irréversible. C'est pourquoi, depuis fin août, les membres de la commission environnement invitent les habitants à les aider dans le recensement des espaces publics où se trouvent des déchets : bordure de route, sentiers de randonnée, aire de pique-nique... une dizaine de lieux ont déjà été répertoriés.

Derrière ce petit flyer qui s'est glissé dans votre boîte à lettres se cache une volonté simple : rendre plus propre le village et ses alentours. C'est pourquoi ces lieux vont progressivement être nettoyés à la fois par les agents municipaux, mais aussi par des actions citoyennes.

La première campagne de nettoyage sera organisée le 24 octobre.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter la mairie ou nous envoyer un e-mail avant le 17 octobre, en nous indiquant votre nom, le nombre de personnes intéressé et un moyen de vous joindre.

**En attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler des zones publiques à nettoyer, que ce soit par mail, téléphone, ou directement en mairie.**

**Mail : [mairie.mamanhac@orange.fr](mailto:mairie.mamanhac@orange.fr) / Téléphone : 04.71.47.30.43**

# // Dossier : Le budget primitif principal



Cette année, pour les raisons exceptionnelles que tout le monde connaît, le calendrier budgétaire a été bouleversé, le budget primitif a été adopté au moment où, en année normale, on examine le budget supplémentaire.

L'installation du Conseil Municipal ayant été effective le 3 juillet 2020, le rendez-vous avec la Trésorerie fixé le 16 juillet et la commission des finances réunie le 22 juillet, le budget primitif proposé est largement celui proposé par la municipalité précédente avec quelques modifications.

Ainsi, les crédits affectés aux travaux au foyer rural de 300 000 € ont été supprimés, nous réétudierons plus tard l'avenir de ce projet.

La réalisation totale cette année de l'emprunt pour l'Estaplou ne sera pas non plus achevée et ramenée à 500 000 € (au lieu de 650 000 €), le montant nécessaire de l'emprunt sera sollicité en fonction de l'avancement des travaux, achèvement prévu au premier trimestre 2021. Compte tenu de la trésorerie, des recettes à venir et de la possibilité de mobiliser une ligne de trésorerie, nous ajusterons les mandatements au fil de l'eau, dans le but de lisser l'impact du taux de la dette.

Ainsi, les crédits dégagés par ces opérations vont permettre de provisionner les dépenses de fonctionnement de la future Maison d'Assistantes Maternelles, de réaliser des travaux urgents de voirie et d'entretien du patrimoine communal ainsi que l'achat de matériel informatique pour remplacer et moderniser nos outils.

Les taux de la fiscalité locale n'ont pas été modifiés, ils avaient été reconduits par la municipalité précédente aux taux de 2019.

Nous vous présentons l'essentiel des chiffres à retenir :

Section de fonctionnement (toutes les charges afférentes au fonctionnement de la municipalité, salaires, chauffage, produits d'entretien...) équilibrée en dépenses et recettes à 715 496,76 euros.

Section d'investissement : nous avons réaffecté une partie de la somme prévue au foyer rural aux travaux urgents en voirie, au patrimoine communal (ancienne Poste, four banal de Carvialle, aménagements de sécurité, parking provisoire à l'école ...). Le montant de la section d'investissement s'élève en recettes et dépenses à 1 109 305,09 €.

Pour le budget primitif 2021, la commission des finances travaillera à l'examen ligne par ligne de chaque article afin de trouver des marges d'économies et mettre en place la réalisation des engagements que nous avons pris.



## Les grandes structures du budget 2020

### FONCTIONNEMENT

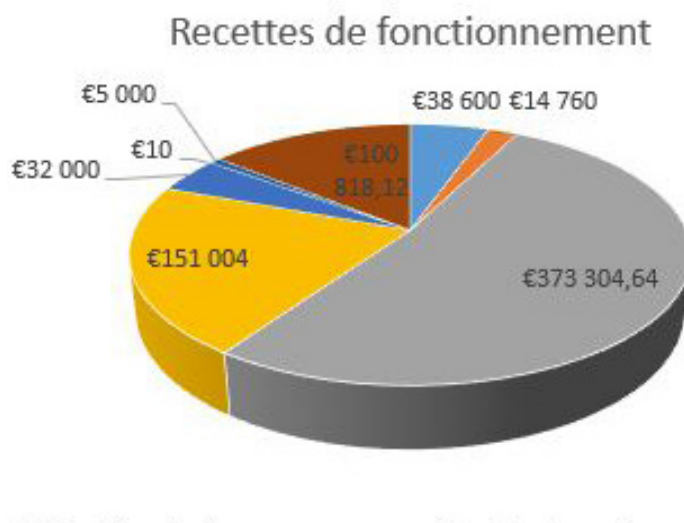
#### Dépenses :

Charges à caractère général :  
195 310 €  
Charges de personnel, frais assimilés :  
269 200 €  
Autres charges de gestion courante :  
84 340 €  
Charges financières :  
16 240 €  
Charges exceptionnelles :  
21 367,50 €  
Dépenses imprévues :  
20 000 €  
Virement à la section d'investissement :  
105 819,26 €  
Opérations d'ordre de transfert entre sections :  
3 220 €



#### Recettes :

Atténuations de charges :  
38 600 €  
Produits des services, du domaine, ventes :  
14 760 €  
Impôts et taxes :  
373 304,64 €  
Dotations et participations :  
151 004 €  
Autres produits de gestion courante :  
32 000 €  
Produits financiers :  
10 €  
Opérations d'ordre de transfert entre sections :  
5 000 €  
Résultat de fonctionnement reporté :  
100 818,12 €



# // Dossier : Le budget primitif principal

## INVESTISSEMENT

Recettes et dépenses équilibrées à 1 109 305, 09 €

### Dépenses :

Subventions d'équipement versées :

1 000 €

Immobilisations corporelles :

133 602, 12 €

Immobilisations en cours :

766 242, 14 €

Emprunts et dettes assimilées :

107 150 €

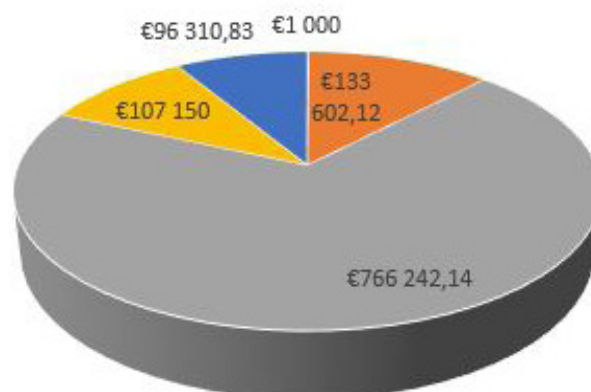
Opérations d'ordre de transfert entre sections :

5 000 €

Solde exécution section investissement :

96 310, 83 €

Dépenses d'investissement



### Recettes :

Subventions d'investissement :

375 520 €

Emprunts et dettes assimilées :

500 000 €

Dotations, fonds divers et réserves :

33 585 €

Excédents de fonctionnement capitalisés :

89 010, 83 €

Dépôts et cautionnements reçus :

2 150 €

Virement à la section de fonctionnement :

105 819, 26 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections :

3 220 €

Recettes d'investissement



Le budget annexe du lotissement Hameau des Poètes est équilibré en fonctionnement et en investissement à 39 893, 68 €.

L'examen du budget est ouvert à toute personne souhaitant en avoir connaissance et un cahier est ouvert en Mairie pour vous permettre d'y poser vos questions, y compris les questions budgétaires.

Pour tout renseignement complémentaire, détail des chapitres budgétaires ou autre question relative aux finances, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse réservée suivante : [laurent.tellier@marmanhac.fr](mailto:laurent.tellier@marmanhac.fr)

# // Vie économique et attractivité

## Recensement des acteurs économiques de la commune

La commission « relation avec les professionnels » souhaite réaliser une liste de tous les commerçants, artisans, agriculteurs, acteurs du tourisme (gîtes,...) de la commune.

Sont concernés, les professionnels qui ont leur siège social ou qui résident sur la commune.

Cette liste permettra de faire connaître à l'ensemble de la population, et particulièrement aux nouveaux arrivants, les professionnels de la commune et leurs différents domaines d'activités.

Elle sera ensuite diffusée sur le site internet de la mairie. Une réalisation papier sera peut-être envisagée, c'est encore à l'étude. Auparavant, les membres de la commission souhaitent prendre contact avec chacun d'entre eux.

**Afin de permettre l'élaboration de cette liste de manière exhaustive, merci de bien vouloir prendre contact auprès de la mairie pour communiquer vos coordonnées et toutes vos activités.**

## Ruralitic, le numérique (enfin) au coeur des territoires

Au lendemain d'un grand épisode d'exode urbain dû à la pandémie, la ruralité et le numérique sont désormais regardés comme des chances, des chances de faire autrement, de faire mieux...

Les plus favorisés ont pu télétravailler depuis leur maison de campagne, leurs enfants s'instruire en ligne, leur famille prendre de leurs nouvelles par visioconférence.

Mais pour d'autres ce fut une double peine : confinement et isolement. La faute, entre autres, à une connexion trop faible, voire inexistante.

Comment passer du village isolé au village connecté ? C'est le thème mis à l'honneur pour la quinzième édition de la conférence Ruralitic, qui s'est tenue à Aurillac début septembre.

Si les habitantes et habitants des « territoires » se battent depuis des années pour faire reconnaître leur droit à des réseaux de qualité, la nécessité d'un trait d'union entre le numérique qui nous connecte et la ruralité qui nous nourrit est enfin entrée sur le devant de la scène. Deux choses qui d'apparence s'opposent, mais pourtant se complètent.

Comment connecter les territoires et leur population ? Comment les animer et les rendre attractifs ? Comment faire revenir les services essentiels ? Ou tout simplement comment avoir internet ?

C'est autour de ces questionnements que de nombreux acteurs sont venus parler de leurs expériences. Élus de petits villages plaçant les personnes au cœur de leurs projets municipaux, mais aussi grandes entreprises de télécom qui construisent les réseaux fibrés. L'écart est grand, les idées se rencontrent. Les enjeux sont là, les solutions restent à construire, en commun.

Enfin, au terme de la première journée de débats et partage, le salon a quitté la ville pour une soirée au cœur de la campagne : direction Marmanhac. Les partenaires de la conférence se sont retrouvés au château de Sedaiges pour un buffet dînatoire où les discussions ont continué une bonne partie de la soirée, en compagnie de Monsieur le Maire, aussi présent pour cet événement.

L'ensemble des conférences sur le site <https://ruralitic-forum.fr/>



Soirée du 25 août au château de Sedaiges

# // Actions sociales

## Les associations

**De nombreuses associations sont actives sur la commune de Marmanhac. Le calendrier de leurs activités respectives aura été largement perturbé en cette année 2020.**

### Anciens combattants

Malgré les conditions sanitaires, la commémoration du 8 mai a eu lieu mais en présence d'une délégation très restreinte. Si la situation sanitaire le permet, la cérémonie du 11 novembre pourra réunir une plus large assemblée.

Contact : Pierre Landes au 04.71.33.44.

### Association des parents d'élèves

L'APE regroupe les parents d'élèves des écoles de Marmanhac et de Laroquevieille. Son but est de récupérer des fonds afin de participer aux activités des enfants tout au long de l'année scolaire. Par exemple, l'APE finance les sorties scolaires (transports) et participe fortement au voyage scolaire. Elle finance également des petites fournitures comme des livres.

Contact : Victor Morot au 06.52.33.91.99.

### Aux chœurs de la vallée

L'association devait fêter ses 50 ans en 2020 à l'occasion de la fête de la paroisse qui se tient chaque année le 1er dimanche d'août. Cette dernière a été annulée du fait de la crise sanitaire ainsi que toute autre manifestation ou réunion dans les semaines à venir.

Contact : Jean-François Giraudet au 04.71.47.30.67.

### Chasse

Les manifestations organisées habituellement en automne n'auront pas lieu cette année. Pour la saison de chasse à venir, 6 couples de lièvres reproducteurs ont été lâchés. Seront prochainement lâchés 120 faisans et 50 perdreaux. Un plan de chasse est également établi pour 17 chevreuils.

Contact : Roger Sautarel au 04.71.47.33.31.

### Club des Genêts d'or

Association des aînés. Les repas prévus en octobre et novembre 2020 sont annulés. Un voyage est programmé le 03 décembre si les conditions sanitaires le permettent.

Contact : Philip Cheetham au 04.71.47.25.10.

### Cochonnet Marmanhacois

Le début d'année pour le club de pétanque, a vu se dérouler un concours de belote et un thé dansant. Cet été, seule une rencontre amicale entre licenciés du club a eu lieu ; les concours ont été annulés. Les prochaines échéances sont l'assemblée générale de l'association en novembre et l'organisation d'un concours de pétanque au boulodrome d'Aurillac le 11 novembre 2020.

Contact : Patrick Lajarrige 07.68.72.63.58.

## Comité des Fêtes et d'animation

L'association organise diverses animations telles que des marchés de pays, vide-grenier, fête du village,... Composé d'un nouveau bureau élu juste avant le confinement, les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de réaliser tous les événements que nous aurions aimé faire cette année. Nous sommes toujours à la recherche de membres actifs dans l'organisation des événements ainsi que de bénévoles pour nous aider pendant les manifestations, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Kevin Gardes au 06.78.36.82.69.

## Gambadous

L'association Les Gambadous propose une garderie périscolaire aux enfants des écoles de Marmanhac et Laroquevieille tous les jours de 7h à 9h et les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h. Renseignements au 04.71.47.34.82.

## Groupement Vallée de l'Authre (GVA)

Le GVA est l'école de foot de la Vallée de l'Authre qui regroupe les communes de Marmanhac, Jussac, Reilhac, Naucelles et Crandelles. Les principales manifestations de l'année sont le vide grenier (15 Août) le quine (Novembre) le Noël des enfants (Décembre) le Tournoi U13 (vacances Février). Les inscriptions se font lors de la journée des associations à Naucelles début Septembre ou auprès des co-présidents.

Contact : Fabrice Gauthier au 06.85.71.85.19 ou Hervé Gane au 06.21.51.74.09.

## Gymnastique volontaire

Des séances de fitness et de step sont proposées par une animatrice diplômée. Les cours ont repris le 8 septembre et ont lieu au Foyer rural, le mardi de 19h45 à 20h45 (hors vacances scolaires). Un certificat médical doit être fourni. Chaque séance est suivie d'une heure de zumba mise en place par le Centre Social de la Vallée de l'Authre.

Contact : Laurence Laporte au 06.21.28.96.25.

## USMTT

C'est l'Union Sportive Marmanhacoise de Tennis de Table. Les entraînements ont repris mi août pour les compétiteurs, le mercredi de 17 à 19h au Foyer rural. Les compétitions du championnat reprennent le 18 septembre. A compter du 4 septembre, reprise le vendredi de 17h à 18h pour les enfants (à partir de 7 ans possibilité de suivre des séances d'initiation au ping-pong), et de 18h à 19h pour les loisirs.

Contact : Gilles Vervel au 06.04.44.69.44.

## Union Sportive de la Vallée de l'Authre (USVA)

Le club de football fête les 10 ans de l'USVA. Depuis l'assemblée générale du 22/06/2020 à Jussac, l'USVA est dirigée par 3 co-présidents : Fred Besson, Ludovic Canches et Serge Leybros.

Pour cette année sportive, les équipes seniors mais aussi les catégories U15, U18 du GVA retrouveront le stade Albert Fel de Marmanhac.

# // Actions sociales

## Le CCAS

**Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale qui a pour but d'aider les personnes du village qui en ont besoin. Ses actions s'adressent à tous les habitants, quel que soit leur âge.**

Le CCAS offre chaque année un repas ou un goûter à nos aînés de plus de 65 ans, il s'agit d'un moment convivial permettant des échanges et des rencontres afin de lutter contre l'isolement. A l'heure actuelle, le CCAS propose de nombreux services tels que:

- L'aide au portage des médicaments pour les personnes qui ont des traitements réguliers (convention entre la personne et le CCAS);
- L'aide au financement du permis de conduire ou à la conduite accompagnée jusqu'à 25 ans et sans condition de ressources. En contrepartie, les jeunes doivent faire 5 heures de bénévolat dans une association de Marmanhac (dont ils ne font pas déjà partie). Une convention a été conclue avec trois auto-écoles;
- L'aide pour les voyages scolaires ( à partir du collège), en fonction du quotient familial soit de 20€ minimum à 70€ maximum;
- Le secours ou l'aide exceptionnelle (sous condition de revenus) comme par exemple pour payer des frais d'obsèques, des denrées alimentaires, des aménagements de domicile;
- La prise en charge des frais d'installation de téléassistance telle que la Présence Verte par exemple.

*A savoir* : il va être mis en place un registre des personnes vulnérables afin de pouvoir mieux gérer les problèmes d'isolement lors de canicule, de grand froid ou encore de pandémie (ex : Covid 19). Toutes les personnes vulnérables ne seront pas inscrites d'office sur cette liste il faudra bien entendu obtenir leur accord préalable.

Les membres du CCAS commencent déjà à réfléchir à de nouvelles actions afin d'être le plus utile à tous.

### Le conseil d'administration du CCAS

Est composé d'élus au conseil municipal :

Michel COSNIER, Président  
Dominique Lacombe (Vice Président)  
Anne Besson  
Aymeric Faivre  
Christelle Gibert  
Manon Gibert  
Laurent Tellier

Et de non-élus :

Françoise Bonnet  
Pierre Chesnier  
Michel Jallet  
Michel Loche  
Lucienne Rouby  
Marie Jeanne Sautarel

## Retour en images

### MARCHE GOURMAND MARMANHAC

A partir de 19h sur la Place du Village  
Restauration possible sur place

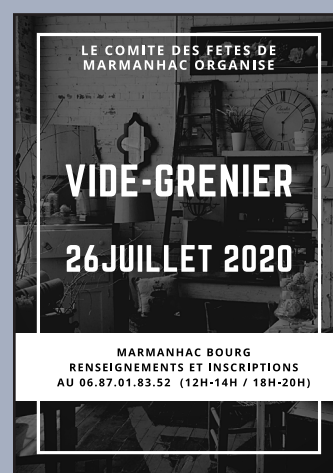
**17 juillet 2020**  
**07 août 2020**  
**28 août 2020**

Respect des règles sanitaires en vigueur

Deux évènements organisés par le Comité des fêtes ont pu être réalisés.

Le **Marché gourmand** du 17 juillet 2020. Celui-ci a permis de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur, autour de 10 exposants et d'une buvette.

Suite au contexte sanitaire et les directives à appliquer qui se sont renforcées, les autres dates ont dûes être annulées.



Le **Vide-grenier**, qui a eu lieu le 26 juillet dernier. Environ quarante exposants étaient présents à cette journée.



## // Agenda municipal

- 11 octobre** **9e Salon du livre**  
Découverte et partage littéraire dans les salons du château de Sedaiges.  
Entrée libre, de 10h à 18h.
- 29 octobre** **Accueil des nouveaux arrivants et félicitations des jeunes diplômés**  
Un pot sera organisé à cette occasion, au foyer à partir de 19h. Toutes personnes concernées sont invitées à se manifester auprès de la mairie avant le 15 octobre 2020.
- 11 novembre** **Commémoration de l'armistice 1914-1918**  
La cérémonie est organisée par la mairie avec la présence de l'association des Anciens combattants.

*Les informations données ici sont sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives à appliquer.*

## Comment joindre la mairie

Les horaires d'ouverture de la mairie ont changé.

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et de **12h15 à 16h30**.

Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, il y a une astreinte téléphonique, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43**.



Que vous soyez un professionnel, membre d'une association ou habitant de Marmanhac, ce bulletin municipal est le vôtre.

Vous pouvez nous transmettre vos demandes, propositions d'articles, ou de sujets que vous souhaitez lire dans ce journal.

### ***Participez !***

Nous vous proposons de choisir le nom de votre bulletin municipal.

#### **Comment aimeriez-vous qu'il s'appelle ?**

Il suffit de nous faire part de vos idées avant le **20 octobre** prochain, soit par mail à [mairie.marmanhac@orange.fr](mailto:mairie.marmanhac@orange.fr), par téléphone au 04.71.47.30.43, ou lors de votre prochaine visite à la mairie.

### **# Restons connectés !**

Le site internet de la mairie va bientôt changer. Vous découvrirez prochainement son visuel plus moderne et son contenu actualisé.

L'adresse du site ne change pas, vous pourrez le retrouver sur :  
**[www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)**



**Rejoignez nous également sur Facebook !**

Mairie de Marmanhac

Mairie de Marmanhac  
2 place du monument et  
des anciens combattants  
15250 MARMANHAC  
Tél : 04.71.47.30.43  
[www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)

### Bulletin municipal de Marmanhac N°1

Rédaction et mise en page :  
Mairie de Marmanhac  
[mairie.marmanhac@orange.fr](mailto:mairie.marmanhac@orange.fr)

**Crédits photos :**  
Mairie de Marmanhac  
MMimages

**Impression :**  
i2s imprimerie  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Encres végétales



*Conformément à la volonté de  
l'équipe municipale de vous  
fournir une information neutre, ce  
bulletin municipal ne contient pas  
d'encart publicitaire.*